

TABLE DES MATIÈRES

Liste des abréviations	IX
Introduction.....	1
Intérêt supérieur de l'enfant.....	3
I. L'intérêt supérieur de l'enfant	3
1. Notion de l'intérêt supérieur de l'enfant.....	4
2. L'intérêt supérieur de l'enfant dans les procédures judiciaires et administratives.....	5
2.1. Dans les procédures judiciaires	6
2.2. Dans les procédures administratives	6
2.3. Dans les procédures législatives.....	6
II. Lien avec le droit de l'enfant d'être entendu (art. 12 CDE)	6
III. Recommandations internationales et état des lieux en Suisse	7
1. L'intérêt supérieur de l'enfant en général.....	7
1.1. Recommandation internationale	7
1.2. Mesures à prendre.....	8
2. L'intérêt supérieur de l'enfant en droit pénal.....	8
2.1. Recommandations internationales.....	8
2.2. Etat des lieux en Suisse	9
2.2.1. La procédure pénale pour les mineurs	11
2.2.2. Les enfants victimes et témoins.....	11
2.3. Mesures à prendre.....	12
3. L'intérêt supérieur de l'enfant en droit civil.....	12
3.1. Recommandations internationales.....	12
3.2. Etat des lieux en Suisse	13
3.2.1. Le droit de la famille ou le « bien de l'enfant ».....	13
3.2.2. Quelques situations choisies	13
A. L'enlèvement	13
B. L'adoption	14
C. L'autorité parentale conjointe	14
D. Restriction au droit du mariage	15
E. Le droit d'être entendu.....	15
3.3. Mesures à prendre.....	16
4. L'intérêt supérieur de l'enfant en droit administratif	16
4.1. Recommandations internationales.....	16
4.2. Etat des lieux en Suisse	17
4.2.1. Nouvelle législation suisse	17
4.2.2. Représentation	18
4.2.3. Les mesures de contrainte	18
4.2.4. La jurisprudence	18
4.3. Mesures à prendre.....	19
IV. Conclusion.....	19
Violence à l'égard de l'enfant	21
I. Droit international et mise en œuvre en Suisse	21
1. Au niveau universel.....	21
2. Au niveau régional	21
3. Mise en œuvre en droit suisse.....	22

3.1.	Droit fédéral	22
3.2.	Droit cantonal	22
II.	Recommandations internationales et état des lieux en Suisse	23
1.	Châtiment corporel	24
1.1.	Recommandations internationales	24
1.2.	Etat des lieux en Suisse	25
1.3.	Mesures à prendre	27
2.	Abus sexuel	27
2.1.	Recommandations internationales	27
2.2.	Etat des lieux en Suisse	28
2.3.	Mesures à prendre	30
3.	Suicide	31
3.1.	Recommandations internationales	31
3.2.	Etat des lieux en Suisse	32
3.3.	Mesures à prendre	35
III.	Conclusion	36
	Exploitation de l'enfant	37
I.	Introduction	37
II.	Exploitation sexuelle de l'enfant	37
1.	Droit international et mise en œuvre en Suisse	38
1.1.	Au niveau universel	38
1.2.	Au niveau régional	39
1.3.	Mise en œuvre en droit suisse	39
1.3.1.	Droit fédéral	40
1.3.2.	Droit cantonal et communal	41
2.	Recommandations internationales et état des lieux en Suisse	42
2.1.	Exploitation sexuelle en général	42
2.1.1.	Recommandations internationales	42
2.1.2.	Etat des lieux en Suisse	42
2.1.3.	Mesures à prendre	42
2.2.	Prostitution enfantine	43
2.2.1.	Recommandations internationales	43
2.2.2.	Etat de lieux en Suisse	43
2.2.3.	Mesures à prendre	44
2.3.	Pornographie mettant en scène des enfants	44
2.3.1.	Recommandations internationales	44
2.3.2.	Etat des lieux en Suisse	44
2.3.3.	Mesures à prendre	46
2.4.	Traite d'enfants à des fins sexuelles	47
2.4.1.	Recommandations internationales	47
2.4.2.	Etat des lieux en Suisse	48
2.4.3.	Mesures à prendre	51
III.	Exploitation en vue de mendicité et vol	51
1.	Droit international et mise en œuvre en Suisse	52
1.1.	Au niveau universel	52
1.2.	Au niveau régional	53
1.3.	Mise en œuvre en droit suisse	53

1.3.1. Droit fédéral.....	53
1.3.2. Droit cantonal	54
2. Recommandations internationales et état des lieux en Suisse	54
2.1. Recommandations internationales.....	54
2.2. Etat des lieux en Suisse	54
2.3. Mesures à prendre.....	58
IV. Conclusion.....	59
Enfants et Éducation.....	61
I. Droit international et mise en œuvre en Suisse – bases légales générales.....	61
1. Au niveau universel.....	61
2. Au niveau régional	62
3. Mise en œuvre en droit suisse.....	62
3.1. Droit fédéral	62
3.2. Droit cantonal	63
3.3. Droit intercantonal	63
II. Enfants migrants	64
1. Recommandations internationales	64
2. Bases légales spécifiques.....	65
2.1. Au niveau universel.....	65
2.2. Au niveau régional	65
2.3. Mise en œuvre en droit suisse.....	65
2.3.1. Droit fédéral.....	65
2.3.2. Droit cantonal	66
2.3.3. Droit intercantonal	66
3. Etats des lieux en Suisse	66
4. Mesures à prendre.....	67
III. Enfants sans-papiers.....	67
1. Recommandations internationales	67
2. Bases légales spécifiques.....	68
2.1. Au niveau universel.....	68
2.2. Au niveau régional	68
2.3. Mise en œuvre en droit suisse.....	68
3. Etats des lieux en Suisse	69
4. Mesures à prendre.....	70
IV. Enfants du voyage.....	70
1. Recommandations internationales	70
2. Bases légales spécifiques.....	71
2.1. Au niveau universel.....	71
2.2. Au niveau régional	71
2.3. Mise en œuvre en droit suisse.....	72
3. Etats des lieux en Suisse	72
4. Mesures à prendre.....	73
V. Enfants en situation de handicap.....	74
1. Recommandations internationales	74
2. Bases légales spécifiques.....	75

2.1.	Au niveau international	75
2.2.	Au niveau régional	75
2.3.	Mise en œuvre en droit suisse	76
2.3.1.	Droit fédéral	76
2.3.2.	Droit cantonal	76
2.3.3.	Droit intercantonal	77
3.	Etat des lieux	77
3.1.	Mise en œuvre de l'éducation inclusive	77
3.2.	Adhésion suisse à la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et à son Protocole additionnel (PCDPH)	77
4.	Mesures à prendre	78
VI.	Conclusion	78
	Mineur-e-s non accompagné-e-s	81
I.	Droits humains et mineur(e)s non accompagné(e)s	81
II.	Droit international et mise en œuvre en Suisse	82
1.	Au niveau universel	82
2.	Au niveau régional	83
3.	Mise en œuvre en droit suisse	84
3.1.	Au niveau fédéral	84
3.2.	Au niveau cantonal	84
III.	Recommandations internationales et état des lieux en Suisse	84
1.	Collecte de données relatives aux MNA	84
1.1.	Recommandations internationales	84
1.2.	Etat des lieux en Suisse	85
1.3.	Mesures à prendre	86
2.	Représentation légale et juridique	87
2.1.	Recommandations internationales	87
2.2.	Etat des lieux en Suisse	88
2.2.1.	Les mesures tutélaires	89
2.2.2.	La personne de confiance	90
2.2.3.	La représentation juridique	92
2.3.	Mesures à prendre	92
3.	Détention administrative des MNA	93
3.1.	Recommandations internationales	93
3.2.	Etat des lieux en Suisse	94
3.3.	Mesures à prendre	96
4.	La disparition des MNA placés en institution	96
4.1.	Recommandations internationales	96
4.2.	Etat des lieux en Suisse	97
4.3.	Mesures à prendre	98
IV.	Conclusion	98
	Conclusion générale	101
	Bibliographie	103
	Annexe: liste des documents utilisés	104